



**Syndicat Général du Livre et de la
Communication Écrite.**

94, boulevard Auguste BLANQUI
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur M. NORGUEZ

Paris, le 25 février 2005

Camarade,

Le syndicat CGT de la SPPS créé le 1^{er} janvier 2004 est, depuis cette date, affilié à la FILPAC et au CILP. Ses statuts sont déposés à la mairie de Bobigny, où tu peux en obtenir une copie.

J'entends bien ta proposition de rencontre entre une délégation du secrétariat du SGLCE et notre Comité syndical. Cependant, si cet événement doit, comme tu l'annonces, s'inscrire dans le cadre de l'unité syndicale proposée par Gérard LETREGUILLY, secrétaire du Comité intersyndical du Livre parisien, quel peut bien être le sens de l'action conduite par la Section Messagerie de ton syndicat, ce jeudi 24 février dernier, en vue de briser le mouvement de grève des syndiqués CGT-SPPS ?

Je ne doute pas que ce manquement à l'éthique syndicale ne peut pas recevoir ta caution, et ne peut être le fait que d'éléments incontrôlés – sauf par la direction.

Aussi, et afin de clarifier cette situation, je réponds positivement à ton invitation et me déclare prêt à venir exposer nos motivations et nos propositions en vue de revenir à des relations plus normales et surtout plus dignes entre nos deux Syndicats.

Je te propose que cette rencontre se tienne dans vos locaux à Blanqui, dès la semaine prochaine, jeudi ou vendredi en fin d'après-midi.

Dans l'attente d'une confirmation du jour et de l'heure du rendez-vous, reçois, Camarade, mes salutations syndicales.

Le Secrétaire général
Pascal LE BOULCH

Distribution de la presse niveau 2

